



Paieiment des charges travaux concernant parking

Par **misith**, le **17/05/2018** à **16:40**

Bonjour ,

Voila ,je vous explique un cas délicat .

Le parking dont je suis propriétaire se situe dans un immeuble isolé, comportant que des parkings .

Un autre immeuble à proximité est constitué que des appartements .

Le syndic de copropriété s'occupe des deux immeubles .

Dans le règlement de copropriété, est mentionné un seul immeuble constitué de deux sous-sol , un rez- de- chaussée (parties parkings) et sept étages (parties logements).

Donc , l'adresse est la même pour les deux immeubles .

Ma question est : des charges de travaux de réfection d'étanchéité de terrasse d'immeuble logements sont en cours , et le syndic applique la quote-part de chaque copropriétaire et me répond que tous les copropriétaires sont concernés , même ceux des parkings .

Même si le bloc d'immeuble de parkings n'est pas attaché techniquement à l'immeuble de logements .

Je vous remercie des renseignements .

cordialement .

F. BEN'S .

Par **amajuris**, le **17/05/2018** à **17:19**

bonjour,

il faut vérifier ce que prévoit votre RC sur ce sujet.

les parkings sont-ils des parties communes, des parties privatives ou des parties communes à jouissance privative ?

Comme la terrasse est une partie commune, et que votre RC ne mentionne qu'un immeuble, le syndic applique le RC et répartit la facture selon les charges communes générales.

salutations